



Agence France Presse

12 mai 2006 vendredi 7:52 PM GMT

La corruption dans la santé est un mal qui tue (Transparency International)

RABAT 12 mai 2006 - La présidente de Transparency International **Huguette Labelle** a affirmé vendredi à Rabat que la corruption en matière de santé "est un mal qui tue" et a demandé au gouvernement marocain de ratifier au plus vite la convention de l'ONU contre la corruption. "La corruption propage la pauvreté, alimente le crime organisé et contribue à la faillite des Etats", a-t-elle déclaré à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la création de la section marocaine de Transparency, un ONG qui lutte au niveau international contre ce fléau. Selon la Banque mondiale, la corruption dans la monde s'élève annuellement à 1.000 milliards de dollars et selon l'Union Africaine elle se monte en Afrique à 148 milliards de dollars, soit 27 pc du PIB. Toujours selon la BM, dans le domaine de la santé, le monde dépense 3.000 milliards de dollars, dont environ 10 pc sont engloutis dans la corruption. Elle a appelé le Maroc à "ériger des barricades contre les médicaments de contrefaçon" qui se développent de plus en plus. M. Labelle, qui doit rencontrer samedi le Premier ministre marocain M. Driss Jettou, a insisté pour que le Maroc ratifie la convention de l'ONU contre la corruption. "Ce pays l'a signée mais son Parlement doit la ratifier", a-t-elle souligné. Cette convention dite de Mérida, adoptée par l'Assemblée générale le 31 octobre 2003, a été signée par 118 États. Premier instrument juridique universel dans la lutte contre la corruption, elle complète les conventions régionales signées dans le cadre de l'OCDE, du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne. Elle a pour objet de préciser les cas d'incrimination pour corruption, de prévoir les modalités de la coopération pénale internationale et surtout de permettre la restitution des produits des infractions liées à la corruption. L'ancienne ministre canadienne a également insisté sur le fait que "si le gouvernement marocain avait un plan d'action contre la corruption, notamment avec la création annoncée d'une agence de lutte contre la corruption, il devait agir de concert avec des ONG de la société civile pour traquer le mal et informer la population". La corruption reste très présente dans les pays du Maghreb, bien que le Maroc et l'Algérie et la Tunisie aient signé la Convention des Nations unies de lutte contre ce fléau. Selon les résultats publiés par l'ONG Transparency international (TI) dans son rapport annuel 2005, aucun des pays d'Afrique du Nord n'obtient la moyenne. L'Indice de Perception de la Corruption (IPC) de TI est une enquête composite qui reflète les perceptions d'hommes d'affaires et analystes résidents ou non dans les pays étudiés. La note IPC s'étend de 10 (probité élevée) à 0 (très corrompu). Avec une note de 3,2, le Maroc se retrouve à la 78^{ème} place sur 158. Une année plus tôt, ce pays avait déjà obtenu cette note et la 77^{ème} place. "Pour séduire les investissements, il faut des systèmes financier et judiciaire solides, efficaces et transparents. Sans ces qualités, les investisseurs se méfient et vont ailleurs. C'est donc dans l'intérêt du Maroc d'agir dans ce sens", a-t-elle encore dit. sk/jd eaf

Copyright 2006 Agence France Presse
All Rights Reserved